

Mons, le 14 novembre 2025.

Objet : CONVOCATION de l'Assemblée générale ordinaire C.I.S.C.H

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'administration vous invite à participer à la réunion de **l'Assemblée générale ordinaire** Budget 2026 du Centre Intercommunal de Santé du Cœur du Hainaut (C.I.S.C.H.) qui se tiendra :

le **VENDREDI 19 DECEMBRE 2025 à 18 heures,**

Adresse : Avenue Mélina Mercouri, 9 à 7000 Mons, Palais des Congrès – salle BOAT 3.1.

Les délibérations de cette Assemblée générale ordinaire porteront sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Nomination des scrutateurs.
2. Prévisions budgétaires 2026 - Approbation.
3. Plan stratégique 2026-2028 - Approbation.
4. Fixation des cotisations des associés (Communes et Province du Hainaut) pour l'année 2026 – Prise d'acte.
5. Fixation des rémunérations des mandataires sur recommandation du Comité de rémunération renouvelé.
6. Approbation du procès-verbal de la présente séance.

Conformément à l'article L1523-13 §1^{er} (alinéas 4 et 5) du CDLD, la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées depuis 6 mois au moins sur le territoire d'une des communes associées.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Conseil d'administration,
Monsieur Arnaud MALOU, Président.